

CONCOURS 2017
LES PORTES DU CUIR

CUIR & BOIS
ON SE FAIT LA MALLE ! LES NOUVEAUX NOMADES

REGLEMENT INTERIEUR

L'organisateur du concours **Cuir & Bois – « On se fait la malle ! Les nouveaux nomades »** est l'association *Les Portes du Cuir*.

L'association *Les Portes du Cuir* a pour objet : la mise en œuvre d'une action de promotion et de valorisation de la filière cuir en Charente et Périgord-Limousin, l'animation du Pôle d'Excellence Aquitain des métiers du Cuir et du Luxe à Thiviers (24) et la facilitation de la mise en place du cluster cuir.

La participation au concours implique pour les candidats une complète adhésion au présent règlement intérieur.

1. PARTICIPANTS

1.1 Les participants doivent être majeurs, en activité et disposer de l'un des statuts suivants :

- Inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce, ou
- Dirigeant ou salarié d'entreprise artisanale ou PME, ou
- Profession libérale
- Etudiants

Sont exclus de toute participation ou prix toute personne participant directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit, à l'organisation de ce concours.

2.2 Les participants doivent proposer une œuvre sur la thématique de l'alliance du cuir et du bois et selon le brief établi en annexe.

2.3 L'œuvre réalisée ne peut avoir été précédemment primée au titre d'un concours, d'un prix ou de toute autre récompense. Le duo candidat ne peut déposer qu'un seul dossier de candidature.

2.4 Fourniture de matière première

Les matières premières ne sont pas fournies mais défrayées par le biais d'une bourse de création forfaitaire portée à 250€ par duo de participants. Tout duo dont le dossier d'inscription aura été accepté recevra cette bourse de création à condition de remettre dans les délais impartis son prototype.

Le versement de la bourse sera effectué par chèque après remise du prototype. Veuillez stipuler sur la fiche d'inscription la personne du duo qui la percevra.

2.5 Les participants au concours autorisent l'association et ses partenaires à communiquer sur les œuvres réalisées et à diffuser les images et vidéos associées à leurs œuvres à des fins de promotion du concours et du salon *Les Portes du Cuir*.

2.6 Les prototypes des candidats présélectionnés restent la propriété des candidats. Une série de 3 photos de chaque prototype sera réalisée par un photographe professionnel.

2.7 Les duo lauréats conservent les droits de propriété intellectuelle de leur pièce.

2.8 Les duo lauréats auront la possibilité de vendre leurs prototypes durant le salon et seront libres de s'impliquer dans sa réalisation en série, dans sa distribution et sa commercialisation s'ils le souhaitent.

2. THEME DE LA 5^{eme} EDITION

Le concours **Cuir & Bois – « On se fait la malle ! Les nouveaux nomades »**, organisé dans le cadre de l'édition 2017 du salon *Les Portes du Cuir*, implique de repenser les variables du départ et du déplacement quel qu'en soit l'objet : professionnel, loisirs, culturel, sportif ou farniente... Il vise à mettre en valeur des savoir-faire en valorisant à la fois les talents d'artisans et de créateurs. Il encourage la créativité et l'excellence autour de l'alliance de ces deux matières nobles : le bois et le cuir. Ce concours s'adresse à un duo ou un trio formé pour l'occasion de deux créateurs professionnels ou entités professionnelles des métiers du bois, du cuir et éventuellement d'un designer.

La finalité du projet est clairement d'encourager les partenariats entre des détenteurs de savoir-faire pour déboucher sur une édition et une mise en production.

3. DEPOT DES CANDIDATURES

3.1 Le dossier de candidature complet devra être renvoyé à l'adresse électronique suivante : portesducuir@pnrpl.com

Date limite du dépôt des candidatures : le **19 mai 2017**

Le dossier de candidature soumis par voie électronique devra être adressé au format acrobat : pdf ou tout autre format universel (jpg, gif, doc, ppt, ..) et prêt à imprimer au format A4. Il appartient au candidat de respecter les formats ci-dessus, l'organisateur décline toute responsabilité s'il ne pouvait lire ou imprimer les documents envoyés pour des raisons techniques.

Seuls les dossiers complets seront examinés.

Poids maximum du dossier : 10 Mo

Le dossier de candidature doit contenir

- 1 curriculum vitae de chaque créateur
- 1 dossier présentant les réalisations passées les plus marquantes du duo candidat (photos, croquis, dessins...)
- 1 à 3 proposition(s) artistique(s) présentant le(s) projet(s) envisagé(s) : croquis, dessins, photos du prototype si déjà réalisé...
- Une note d'intention pour chaque proposition artistique, et montrant l'intérêt du duo candidat à travailler sur ce projet et sur ce territoire
- La fiche d'identification dûment complétée (voir annexe au présent règlement intérieur).

4. CALENDRIER DU CONCOURS

- 19 mai : Date limite de dépôt des dossiers de candidature
- Semaine 21 : Commission de pré-sélection des 10 dossiers
- Du 26 mai au 14 septembre : Réalisation du prototype
- 15 septembre : Date limite de dépôt des œuvres présélectionnées
- 28 septembre : Présentation des œuvres – réunion du jury
- 29 septembre : Remise des prix aux lauréats
- Du 29 septembre au 1er octobre : Exposition des œuvres présélectionnées au grand public

5. SELECTION DES DOSSIERS

5.1 La commission de présélection et le Jury évalueront les dossiers selon les critères suivants :

- Qualité esthétique de l'œuvre
- Originalité et technicité d'utilisation des matériaux
- Créativité / Innovation / Praticité du modèle
- Respect du brief
- Possibilité de commercialisation de l'œuvre

5.2 L'association *Les Portes du Cuir* constitue la commission de présélection et le Jury qui sera composé de professionnels qualifiés dans le domaine du bois, du design, de la mode, des métiers d'art, de la filière cuir, de la presse et du Président de l'association.

5.3 Une première commission présélectionnera 10 candidatures la **semaine 21** de l'année 2017, destinées à participer à l'exposition et au comité final de sélection.

5.4 Les 10 candidats présélectionnés devront par la suite réaliser leur prototype entre le **26 mai et le 14 septembre 2017**.

5.5 L'ensemble des œuvres présélectionnées sera exposé entre le 29 septembre et le 1er octobre 2017 lors du salon à Nontron (24). Les pièces présélectionnées sur dossier devront être finalisées, puis déposées ou expédiées par les candidats, à l'association *Les Portes du Cuir* **avant le 15 septembre 2017**, avec accusé de réception :

Association *Les Portes du Cuir*
Lycée Porte d'Aquitaine
15 rue Albert Bonneau
24 300 THIVIERS

5.6 Le Jury se réunira le **jeudi 28 septembre 2017**, sur le lieu d'exposition des pièces présélectionnées, pour la présentation des pièces par chaque duo candidat.

5.7 Les candidats dont le dossier a passé l'étape de présélection s'engagent à être présents le **28 septembre 2017** sur le lieu d'exposition. Chaque duo candidat présélectionné disposera de 20 minutes maximum de présentation au Jury et de 10 minutes d'échange avec le Jury. Toute absence d'un candidat présélectionné sera susceptible de compter pour un renoncement à un prix.

6. PRIX

Les délibérations du Jury sont confidentielles et souveraines. La désignation des lauréats ne peut être contestée par les candidats.

- **DU JURY**

Remise des Prix du Jury : **Vendredi 29 septembre 2017**

Le jury désignera :

- a) Un prix d'Excellence décerné au duo lauréat pour un montant de 1000€.
- b) Un deuxième prix pour un montant de 750€.

- **DU PUBLIC**

Le Prix du Public permet de faire voter le public pour un projet. Il sera mis en place à la suite de la remise des prix du jury et les projets seront soumis au vote du public les samedi et dimanche.

Remise du Prix du Public : **Dimanche 1er octobre 2017**

Prix : Un weekend patrimoine et métiers d'art.

7. SUSPENSION, ANNULATION OU REPORT DU CONCOURS

7.1 L'association *Les Portes du Cuir* se réserve le droit de modifier le présent règlement intérieur, d'annuler le concours ou de le reporter.

7.2 Les participants renoncent à se prévaloir d'un quelconque préjudice en cas d'annulation ou de report du concours.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit contenir

- 1 curriculum vitae de chaque créateur
- 1 dossier présentant les réalisations passées les plus marquantes du duo candidat (photos, croquis, dessins...)
- 1 à 3 proposition(s) artistique(s) présentant le(s) projet(s) envisagé(s) : croquis, dessins, photos du prototype si déjà réalisé...
- Une note d'intention pour chaque proposition artistique, et montrant l'intérêt du duo candidat à travailler sur ce projet et sur ce territoire
- La fiche d'identification dûment complétée (voir annexe au présent règlement intérieur).

Ce dossier est à renvoyer impérativement avant le **19 mai 2017** à l'adresse suivante :

portesducuir@pnrpl.com

Le dossier de candidature complet soumis par voie électronique devra être adressé au format acrobat : pdf ou tout autre format universel (jpg, gif, doc, ppt, ..) et prêts à imprimer au format A4.

Poids maximum du dossier : 10 Mo

Il appartient au candidat de respecter les formats ci-dessus, l'organisateur décline toute responsabilité s'il ne pouvait lire ou imprimer les docs envoyés pour des raisons techniques. Seuls les dossiers complets seront examinés.

FICHE D'IDENTIFICATION

Duo ou trio formé :

.....

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Statut juridique :

Nom de la société/agence (le cas échéant) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Email :

Année de début de l'exercice de l'activité professionnelle :

Je soussigné(e)..... déclare :

Participer au concours **Cuir & Bois – « On se fait la malle ! Les Nouveaux nomades »**

Avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'y conformer.

Personne du duo ou trio bénéficiaire de la bourse :

Fait à.....le.....

Signature

CUIR & BOIS

ON SE FAIT LA MALLE ! LES NOUVEAUX NOMADES

I. LE CONTEXTE

Le concours **Cuir & Bois – « On se fait la malle ! | Les nouveaux nomades »**, organisé dans le cadre de l'édition 2017 du salon *Les Portes du Cuir*, implique de repenser les variables du départ et du déplacement quel qu'en soit l'objet : professionnel, loisirs, culturel, sportif ou familiale... Il vise à mettre en valeur des savoir-faire en valorisant à la fois les talents d'artisans et de créateurs. Il encourage la créativité et l'excellence autour de l'alliance de ces deux matières nobles : le bois et le cuir. Ce concours s'adresse à un duo ou un trio formé pour l'occasion de deux créateurs professionnels ou entités professionnelles des métiers du bois, du cuir et éventuellement d'un designer.

La finalité du projet est clairement d'encourager les partenariats entre des détenteurs de savoir-faire pour déboucher sur une édition et une mise en production.

Les prix récompenseront l'adaptation du projet au présent brief.

II. LES CONTRAINTES IMPOSEES

La réalisation devra respecter les critères suivants :

1. Caractéristiques du produit

Dans son ensemble, le produit a vocation à exister seul ou à être décliné dans le cadre d'une ligne de produit.

- Il innovera par son design : forme, décoration, utilisation
- Il s'inscrira dans une ligne haut de gamme
- Il magnifiera l'utilisation du cuir et du bois par l'excellence de la maîtrise des savoir-faire
- Il devra être fonctionnel

2. Valeurs à communiquer

- Créativité
- Excellence : qualités techniques et esthétiques, finitions
- Praticité

3. Le design, les matériaux et leurs traitements

- Le design devra être original et fonctionnel. Le créateur s'engage à ce que les modèles n'aient pas été copiés et qu'il est titulaire des droits d'auteur. La conception de l'œuvre devra mettre en évidence les qualités techniques et esthétiques du cuir et de la porcelaine dans leur mise en œuvre.
- Les matériaux et leurs traitements : l'alliance des deux matériaux est libre.

III. CALENDRIER

- 19 mai : Date limite de dépôt des dossiers de candidature
- Semaine 21 : Commission de présélection des 10 dossiers
- Du 26 mai au 14 septembre : Réalisation du prototype
- 15 septembre : Date limite de dépôt des œuvres présélectionnées
- 28 septembre : Présentation des œuvres – réunion du jury
- 29 septembre : Remise des prix aux lauréats
- Du 29 septembre au 1er octobre : Exposition des œuvres présélectionnées au grand public

IV. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Laëtitia Doulcet

Chargée de projet *Les Portes du Cuir*

Contacts : portesducuir@pnrpl.com | 06 85 96 50 60